

## La dilution de l'ONU à l'ère de l'administration Trump 2.0 : vers une primauté de la coercition au nom d'hypothétiques paix « pragmatiques » ? par Dr Elena Aoun – Janvier 2026

Alors que commence la deuxième année du second mandat du président Trump, les coups de boutoir de l'Administration américaine visant à asphyxier financièrement l'Organisation des Nations unies (ONU), à éviter sa Charte et ses institutions, se sont intensifiés. Ces assauts sont d'autant plus préoccupants pour l'avenir de l'Organisation et du maintien de la paix qu'ils révèlent que, dans son effort pour enterrer le multilatéralisme, l'Administration Trump 2.0 rencontre peu de résistance, voire trouve de nombreux associés. Cela interroge sur la pérennité du système multilatéral actuel et les risques fondamentaux que comporte un basculement vers un système de « *paix et de sécurité* » centré sur la puissance et les individus la contrôlant, et reposant sur des normes « *pragmatiques* » supplantant le droit international.

Donnant corps à ces dérives, l'Administration américaine a multiplié en quelques semaines les recours à la force et aux menaces, en violation du droit international. Le cas le plus emblématique reste l'enlèvement du Président en fonction du Venezuela, Nicolas Maduro, en violation de la [Convention de Vienne](#) sur les immunités, ainsi que de la [Charte des Nations unies](#), en particulier son article 2 §7 relatif au principe de non-ingérence.

De nombreux [analystes](#) estiment que ces diverses opérations sont susceptibles d'accroître plutôt que de résorber la violence. Pourtant, force est de constater que très peu de critiques se font entendre de la part des alliés occidentaux traditionnels des USA. Ceux-ci, en particulier les Européens, se sont contentés de s'insurger contre les menaces les touchant de près : le Groenland d'une part, l'Ukraine de l'autre. Or toutes ces situations sont délétères et risquent de contribuer à des montées de violence aux antipodes de l'objectif de « *la paix et de la sécurité internationale* » qui fonde l'ordre post-Seconde Guerre mondiale, et à travers lui son outil le plus emblématique : l'ONU.

Il en va de même en Asie de l'Ouest où, outre les risques de conflagration induits par la posture militariste visant l'Iran, les situations intrinsèquement belligérantes prolifèrent sous la houlette américaine. Cette prolifération se fait au détriment de l'action de l'ONU et va jusqu'à menacer directement la sécurité de ses casques bleus. Ainsi, dans les territoires saisis après la chute du régime d'Assad dans le sud de la Syrie, Israël renforce sa présence militaire et opère en toute liberté, alimentant les [discordes intercommunautaires](#) et questionnant la pertinence même de la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) sur le plateau du Golan depuis 1974. Au Liban, la « *cessation des hostilités* » demeure unilatérale 15 mois après son entrée en vigueur : Israël mène des frappes quotidiennes, [visant régulièrement les troupes déployées dans le cadre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban \(FINUL\)](#) et [minant la crédibilité des autorités du pays](#). Dans les territoires occupés palestiniens, le « *cessez-le-feu* » annoncé par le Président Trump est tout aussi unilatéral. À Gaza, la résolution [2803](#) (novembre 2025) du Conseil de sécurité, [en l'essence imposée](#) par les États-Unis, entérine la création d'une « *Force internationale de stabilisation* » dont la mise en œuvre reste encore hypothétique, et le mandat et la composition brumeux. En attendant, Israël poursuit ses opérations avec pour bilan plus de 500 Palestiniens tués, pour l'essentiel des civils ; de plus, 37 organisations humanitaires ont été bannies sans que les États occidentaux, où elles sont nées, ne sourcillent. À Jérusalem-Est, Israël a récemment [détruit les locaux de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient \(United Nations Relief](#)

[and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East- UNRWA](#)), toujours sans réactions internationales notables.

Bien que ce « *bilan* » soit déjà conséquent, le développement récent le plus préoccupant est la création du « *Conseil de la paix* ». Initialement annoncé dans le cadre du « *cessez-le-feu* » à Gaza en octobre 2025 à des fins de supervision et de reconstruction, hâtivement légitimé par la résolution 2803 sous pression américaine, ce Conseil ne cache pas ses ambitions de s'ériger en concurrent possible de l'ONU et de son Conseil de sécurité. Lancé en grande pompe à Davos, il s'affranchit en effet de toute référence à Gaza et érige Donald Trump, à titre individuel, comme personnalité centrale du jeu international. Le préambule de sa Charte prend surtout le contre-pied de l'ONU et dénigre ses apports en matière de paix, « *[d]éclarant qu'une paix durable exige un jugement pragmatique, des solutions sensées et le courage de s'écartier des approches et des institutions qui ont trop souvent échoué* », « *[d]éplorant que trop d'approches en matière de consolidation de la paix favorisent une dépendance perpétuelle et institutionnalisent la crise au lieu d'aider les populations à la surmonter* », d'où la nécessité d'avoir « *un organisme international de consolidation de la paix plus agile et plus efficace* ».

Plusieurs dirigeants, riches, blancs (à l'exception d'Ajay Banga, président de la Banque mondiale) et considérés comme proches du Président Trump ont été nommés au bureau exécutif du Conseil. Une soixantaine d'invitations ont été adressées à des dirigeants perçus comme favorables à l'Administration américaine. Si, dans ce cas, la plupart des alliés occidentaux de Washington ont pris leur distance, plus d'une trentaine d'États ont néanmoins confirmé leur participation : des pays redevables aux États-Unis (Arménie, Azerbaïdjan...), des alliés idéologiques (Argentine...) ou bien encore des régimes arabes et/ou musulmans traditionnellement proches de Washington. De plus, l'approche « *pragmatique* » privilégiée par l'Administration Trump et son « *Conseil de la paix* » se concentre désormais sur des considérations fondamentalement financières et immobilières concernant Gaza, au mépris de ses habitants et de leurs droits, ce qui interroge foncièrement sur la capacité d'une telle approche à contribuer effectivement à la paix. Pour autant qu'on entende la notion de « *paix* » non pas comme un simple écrasement par la force, mais comme la réalisation des droits les plus élémentaires des individus et des peuples, à commencer par le droit à la vie.

Ainsi, à l'aune de ce premier bilan de l'administration Trump 2.0, se posent des questions centrales sur la place de l'ONU et celle du Conseil de sécurité dans la poursuite de la paix et de la sécurité internationales et, bien évidemment, du maintien de la paix onusien. Ce dernier semble menacé aujourd'hui par une crise sans précédent et sans commune mesure avec les défis budgétaires, doctrinaires, politiques ou logistiques antérieurs ; il risque de perdre toute pertinence et de s'effacer au profit de l'approche « *pragmatique* » fondamentalement belligène de l'administration américaine et de ses alliés. Et, face à cette situation, on ne peut que s'interroger sur la passivité d'une part significative des États membres de l'ONU.

---

[Dr Elena Aoun](#) est professeure et chercheuse en relations internationales à l'Université Catholique de Louvain, membre du Centre d'études des crises et des conflits internationaux (CECRI) et du Groupe d'études et de recherche sur le Monde arabe contemporain (GERMAC).